

GLOSSAIRE D'EUROMED TRADE HELPDESK

Accord bilatéral

Un accord bilatéral est un accord entre deux parties, par opposition à un accord multilatéral, qui est entre plusieurs parties.

Accord commercial

Un accord commercial est un accord contractuel entre deux ou plusieurs pays concernant les politiques qui affectent leurs relations commerciales. Les accords commerciaux peuvent être signés bilatéralement ou multilatéralement et peuvent concerner plusieurs types de mesures tels que les tarifs, les barrières non tarifaires ou les interdictions.

Accord commercial préférentiel

Les accords commerciaux préférentiels sont des ententes commerciales dans lesquelles une partie accepte, soit unilatéralement, soit à la suite de négociations, d'accorder à une ou plusieurs autres parties un traitement préférentiel dans le commerce de biens ou de service.

Accord commercial régional (ACR)

Les accords commerciaux régionaux (ACR) sont des accords commerciaux réciproques entre deux ou plusieurs partenaires.

Accord d'AGADIR

Les gouvernements du Royaume du Maroc, du Royaume Hachémite de Jordanie, de la République de Tunisie et de la République Arabe d'Égypte. Conformément à la Déclaration d'Agadir, signée entre les gouvernements du Royaume du Maroc, du Royaume Hachémite de Jordanie, de la République de Tunisie et de la République Arabe d'Égypte à Agadir au Maroc le 8 mai 2001 dans le but d'établir une zone de libre-échange entre les pays arabe méditerranéens.

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

Le GATT est un traité multilatéral réglementant la politique commerciale. Il a été remplacé par l'OMC. Le GATT de 1947 est le terme juridique officiel pour l'ancienne version du GATT (pré-1994). Le GATT de 1994 est le terme juridique officielle de la nouvelle version de l'Accord général, incorporé dans l'OMC, et incluant le GATT de 1947.

Accord de libre-échange (ALE)

Un traité négocié entre deux ou plusieurs pays pour former une zone de libre-échange. En conséquence, les tarifs sont réduits à 0%. Cependant, les ALE convenus entre les pays peuvent ne pas couvrir tous les produits commercialisés. Par conséquent, il est possible que le tarif NPF ou le tarif Général (dans le cas des pays non membres de l'OMC) continuent à être appliqués pour certains produits entre les deux pays qui ont signé un ALE. Notez qu'un ALE peut également être mise en œuvre progressivement de sorte que le tarif appliqué prélevée sur le produit couvert par l'ALE peut dépasser 0% pendant la phase de mise en œuvre.

Accords commerciaux multilatéraux

Les accords commerciaux multilatéraux sont des accords intergouvernementaux visant à élargir et à libéraliser le commerce international dans des conditions non discriminatoires, prévisibles et transparentes énoncées dans un ensemble de droits et d'obligations.

Accord GSTP

L'Accord sur le Système mondial de préférences commerciales dans les pays en développement (GSTP) a été créé en 1988 comme un cadre pour l'échange de préférences commerciales entre les pays en développement afin de promouvoir le commerce. L'idée a reçu sa première expression politique lors de la réunion ministérielle de 1976 du Groupe des 77 (G77) à Mexico et a été développée lors des réunions ministérielles du G77 à Arusha (1979) et Caracas (1981). En 1988, le texte de l'Accord a été adopté et le premier cycle de négociations a été conclu à Belgrade. À ce jour, 43 pays ont ratifié l'Accord: Algérie, Argentine, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chili, Colombie, Cuba, République populaire démocratique de Corée, Équateur, Égypte, Ghana, Guinée, Guyane Inde, Indonésie, Iran, Irak, Libye, Malaisie, Mexique, Maroc, Mozambique, Myanmar, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, République de Corée, Roumanie, Singapour, Sri Lanka, Soudan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Tanzanie, Venezuela, Viet Nam et Zimbabwe.

Banque Mondiale

La mission de la Banque Mondiale est de lutter contre la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie des populations dans le monde en voie de développement. Il s'agit d'une banque de développement qui offre des prêts, des conseils stratégiques, de l'assistance technique et des services de partage et de diffusion de connaissances aux pays à revenu faible et moyen pour réduire la pauvreté.

Barrières non tarifaires (BNT)

Les BNT sont des mesures qui affectent négativement le commerce international.

Centre du Commerce International (CCI)

Le Centre du commerce international (ITC) est une agence de coopération technique basée à Genève fondée en 1964. La mission du CCI est de favoriser un développement économique durable et contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans les pays en développement et les économies en transition à travers le commerce et le développement international des entreprises.

Classification multi-agences des MNT

La classification multi-agences des MNT a été préparée par un groupe d'experts techniques de huit organisations internationales – FAO, FMI, CCI, OCDE, CNUCED, ONUDI, Banque mondiale et OMC en 2008, avec des révisions subséquentes en 2009 et en 2012. Cette classification catégorise premièrement les MNT en deux grandes catégories, mesures techniques et mesures non techniques, qui sont divisées en 16 chapitres alphabétiquement codifiées. Les mesures techniques (chapitres A et B) se référant aux propriétés spécifiques des produits telles que les caractéristiques, les spécifications techniques et les processus de production d'un produit. Elles comprennent également des méthodes d'évaluation de la conformité, qui affirment la conformité d'un produit à une exigence donnée. Ces règlements techniques sont généralement destinés à assurer la qualité et la sécurité alimentaire, la

protection de l'environnement et la sécurité nationale, et à protéger la santé des animaux et des végétaux. Les mesures non techniques (chapitres C et O) ne se réfèrent pas aux propriétés spécifiques des produits mais à des exigences commerciales, telles que les exigences concernant l'expédition, les formalités douanières, les règles commerciales, les politiques fiscales, etc. Les chapitres sont subdivisés en des branches à un seul chiffre par exemple "A3 : Exigences concernant l'étiquetage, le marquage et l'emballage". Enfin, pour augmenter encore plus le niveau de détail, ces branches sont divisées en feuilles en ajoutant 2 chiffres au code de classification, par exemple "A310: Exigences concernant l'étiquetage".

Classification Type pour le Commerce International (CTCI)

La CTCI est une classification qui vise à catégoriser les statistiques du commerce en grandes classes économiques de marchandises, gérée par les Nations Unies.

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)

La CNUCED a été créée en 1964 en tant qu'organisme intergouvernemental permanent. Il est le point focal au sein de l'Organisation des Nations Unies pour le traitement intégré du commerce et du développement et pour les questions interdépendantes dans les domaines de la finance, de la technologie, de l'investissement et du développement durable.

Consolidation tarifaire

La consolidation tarifaire est un engagement de ne pas augmenter le taux de droit au-delà d'un niveau convenu. Une fois le taux consolidé, il peut être relevé seulement si toutes les parties affectées sont convenablement compensées.

Contingent tarifaire

Un contingent tarifaire est une combinaison d'un tarif à l'importation et un contingent à l'importation dans lequel les importations en dessous d'une quantité déterminée entrent à un tarif bas (ou zéro) et les importations dépassant cette quantité entrent à un tarif plus élevé. Un contingent tarifaire a donc deux parties, le Tarif Appliqué à l'Intérieur du Contingent et le Tarif Appliqué à l'Extérieur du Contingent.

Contingents liés à l'achat de produits locaux

Les contingents liés à l'achat de produits locaux sont des contingents définis par un pourcentage de la valeur des biens achetés localement (c.-à-d. dire dans le pays importateur) par l'exportateur (par exemple les importations de pétrole raffiné en volume sont limitées par rapport au volume de pétrole brut acheté localement). Voir la classification multi-agences des MNT.

Contingents saisonniers

Les contingents saisonniers sont des quotas établis pour une période donnée de l'année, habituellement fixés pour certains produits agricoles quand la récolte nationale est en abondance (par exemple un contingent d'importation de fraises est établi pour les importations chaque année de Mars à Juin). Voir la classification multi-agences des MNT.

Décret sur l'évaluation en douane

Un décret sur l'évaluation en douane est une pratique pour déterminer la valeur des biens par un décret, en vue de l'imposition de droits de douane et autres frais. Il est utilisé comme un moyen d'éviter la fraude ou de protéger l'industrie nationale. La valeur décrétée de facto transforme un droit ad valorem en un droit spécifique (exemple la soi-disant «valeur

mercuriale" dans les pays francophones). Un décret sur l'évaluation en douane peut faire l'objet d'un appel, conformément aux règles de l'OMC.

Division Statistique des Nations Unies

La DSNU dispose d'un centre mondial de données sur le commerce international, la comptabilité nationale, l'énergie, l'industrie, l'environnement, les transports et sur les statistiques démographiques et sociales recueillies auprès de nombreuses sources nationales et internationales.

Données directes

Des données qui ont été rapportées directement par un pays et qui sont entrées dans la base de données correspondante. Aucun calcul n'a été effectué pour approximer ces données.

Données miroir

Les données commerciales miroir sont les statistiques de pays partenaire utilisées pour approximer des données non communiquées. Les données miroir présentent des lacunes. Par exemple, elles ne couvrent pas le commerce avec d'autres pays qui n'ont également pas communiqué de données, et inverse les normes de communication de données en exprimant les exportations en valeur CAF et les importations en valeur FAB .

Droits de douane

Les droits de douane sont des tarifs perçus à la frontière sur les marchandises entrant ou quittant le pays. Ces charges sont spécifiées dans la liste tarifaire nationale.

Droits saisonniers

Les droits saisonniers sont des droits applicables à certaines périodes de l'année, habituellement en rapport avec les produits agricoles. Les importations de « poires à poiré fraîches, en grandes quantités » au cours de la période du 1er août au 31 décembre peuvent entrer en franchise mais seront assujetties à des droits saisonniers les autres mois. Voir la classification multi-agences des MNT.

Dumping

Il y a dumping lorsque les marchandises sont exportées à un prix moindre que leur valeur normale, ce qui signifie généralement qu'elles sont exportées à un prix moindre que celui dans le marché domestique ou dans les marchés des pays tiers, ou inférieur au coût de production.

Eau dans le tarif

Le terme eau dans le tarif fait référence à la différence entre les taux consolidés et les taux appliqués.

Euromed

Aussi connu sous le nom de projet TIFM, est un portail en ligne pour le renforcement des liens économiques entre l'Union Européenne et la région Sud-Méditerranéenne. Le but étant d'améliorer l'intégration économique entre ces pays, le portail fournit les informations nécessaires relatives au commerce ainsi que les coordonnées d'un réseau

D'institutions nationales prêtes à répondre aux requêtes des opérateurs économiques voulant faire des affaires dans la région dans les pays tel que l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, la Tunisie, la Turquie et l'Union européenne.

Équivalent ad valorem (EAV)

Un EAV est un tarif présenté sous forme d'un pourcentage de la valeur des marchandises dédouanées. C'est l'équivalent d'une mesure tarifaire spécifique correspondante basée sur quantités unitaires telles que le poids, le nombre ou le volume. Il existe plusieurs méthodes de calcul des EAV. La méthode choisie dépend de l'application prévue pour les données. Le plus important dans le processus de calcul d'une AVE est la manière dont la valeur unitaire du produit est calculé. La valeur unitaire est la valeur de chaque quantité unitaire d'un produit importé. Il est basé sur la valeur totale des importations de ce produit divisé par le volume des importations.

Équivalent ad valorem (EAV) calculé dans MACMap

Dans Market Access Map, tous les tarifs appliqués non ad valorem (NAV) sont convertis en équivalents ad valorem (EAV) selon la méthode basée sur la valeur unitaire (VU). Cela signifie que le EAV est calculé en divisant un tarif NAV donné par la valeur unitaire. Pour d'informations sur la méthode de calcul, voir la Méthodologie.

Frais de service douaniers

Les frais de service sont des frais imputés aux inspections, à la mise en quarantaine ou à d'autres services fournis par les autorités douanières. Ils comprennent l'inspection des douanes, les frais de traitement et d'entretien ainsi que la manutention des marchandises ou les frais de stockage. Voir la classification multi-agences des MNT.

Impôts et frais supplémentaires

Les impôts et frais supplémentaires sont des charges supplémentaires, qui sont prélevées sur les biens importés, outre les droits de douane et les surtaxes, qui n'ont pas d'équivalents internes. Elles comprennent la taxe sur les transactions de change, le droit de timbre, les frais de licence d'importation, les frais de facture consulaire, la taxe de statistique et la taxe sur les infrastructures de transport. Voir la Classification multi-agence des MNT.

Institutions d'appui au commerce (IAC)

Les Institutions d'appui au commerce (IAC) sont des institutions nationales chargées de l'amélioration de la compétitivité internationale du milieu des affaires et de son intégration dans l'économie mondiale. Pour plus d'informations, consultez la page internet du CCI sur les IAC.

Interdiction d'allocation de devises

Une interdiction d'allocation de devises signifie qu'aucune allocation officielle de devises n'est disponible pour le paiement des importations. (exemple les devises ne sont pas allouées aux importations de produits de luxe comme les voitures automobiles, les téléviseurs, les bijoux). Voir la [classification multi-agences des MNT](http://www.intracen.org/itc/market-info-tools/non-tariff-measures/understanding-ntms/).

Interdictions

Une mesure non tarifaire utilisée pour contrôler les importations. Il y a des interdictions totales (par exemple l'importation de «véhicule à moteur avec un cylindre inférieur à 1500cc" n'est pas autorisée pour encourager la production nationale), des suspensions de délivrance de licences (par exemple la délivrance de la licence pour importer un "véhicule à moteur avec un cylindre inférieur à 1500cc" est suspendu jusqu'à nouvel ordre.), des interdictions saisonnières (par exemple l'importation de fraises n'est pas permise de mars à juin de chaque année), des interdictions temporaires (par exemple l'importation de certains poissons est

interdite avec effet immédiat jusqu'à la fin de la saison en cours), les interdictions de produits contrevenant aux brevets ou autres droits de propriété intellectuelle (par exemple l'importation d'imitation de sacs à main de marque est interdite) et des interdictions pour raisons non économiques (par exemple les importations de livres et de magazines présentant des images pornographiques sont interdits). Voir la [classification multi-agences des MNT](http://www.intracen.org/itc/market-info-tools/non-tariff-measures/understanding-ntms/).

Ligne Tarifaire Nationale (LTN)

Les codes de ligne tarifaire nationale se réfèrent aux codes de classification, appliqués aux marchandises par les différents pays, qui sont plus longs que les positions à 6 chiffres du SH. Les pays sont libres d'introduire des distinctions nationales pour les droits de douane et pour de nombreuses autres fins. Les codes de lignes tarifaires nationales sont basés sur le système SH, mais sont plus de six chiffres. Par exemple, le code SH à six chiffres 010120 se réfère à ânes, mulets et bardots, vivants, alors que le code de ligne tarifaire nationale américaine 010120,10 se réfère à vivre ânes reproducteurs de race pure, 010120,20 se réfère à vivre ânes autres que des ânes reproducteurs de race pure et 010120,30 se réfère à des mules et bardots importés pour abattage immédiat.

Ligue des Etats Arabes

La Ligue arabe est une organisation composée d'États arabes indépendants sur le territoire du nord et du nord-est de l'Afrique et du sud-ouest de l'Asie. Les représentants des six premiers États membres - l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Syrie et l'Arabie saoudite - qui a initié la formation de la ligue ont signé l'accord au Caire, le 22 mars 1945. Depuis, 16 autres États ont adhéré à l'organisation (Algérie, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Lybie, Mauritanie, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Somalie, Soudan, Tunisie, Emirats Arabes Unis et Yémen). À l'instar d'organisations similaires dans le monde dont l'objectif est de s'occuper des intérêts économiques, politiques, culturels, nationaux et religieux de leurs membres, la Ligue arabe a contribué activement au développement du monde arabe sur le plan économique et culturel, tout en trouvant des solutions pour résoudre les problèmes.

Liste tarifaire

Une liste tarifaire est la liste de tous les tarifs d'un pays, organisé par produit.

Mesure antidumping

Une mesure antidumping est une contre-mesure prise à l'encontre d'un action de dumping d'un exportateur. Il est considéré que le dumping a lieu lorsqu'un produit est introduit sur le marché d'un pays importateur à un prix inférieur à sa valeur normale, c'est à dire si le prix à l'exportation du produit exporté est inférieur au prix comparable, pratiqué au cours d'opérations commerciales normales, pour le produit similaire destiné à la consommation dans le pays exportateur. Voir la classification multi-agence des MNT.

Mesures correctives commerciales

Les mesures correctives commerciales comprennent les droits antidumping, les mesures compensatoires et les mesures de sauvegarde.

Mesures de contrôle des prix

Les mesures de contrôle des prix sont mises en place pour contrôler les prix des articles importés afin de soutenir les prix intérieurs de certains produits lorsque le prix à l'importation de ces produits sont bas, fixer le prix intérieur de certains produits en raison de la fluctuation des prix sur les marchés intérieurs ou de l'instabilité des prix sur le marché extérieur et à contrer les dommages résultant de l'apparition de pratiques commerciales «déloyales» étrangères. Voir la [classification multi-agences des MNT](http://www.intracen.org/itc/market-info-tools/non-tariff-measures/understanding-ntms/).

Mesures financières

Les mesures financières visent à réglementer l'accès et le coût des devises pour les importations et définir les modalités de paiement. Elles peuvent augmenter les coûts d'importation de la même manière que les mesures tarifaires.

Mesures non tarifaires (MNT)

Les mesures non tarifaires comprennent des exigences du marché, les taxes et les procédures que les pays appliquent aux produits importés ou exportés. Il peut s'agir des réglementations sanitaires sur la qualité alimentaire, des règles sur l'emballage, des normes minimales de sécurité pour les produits manufacturés, des taxes intérieures qui sont perçues en plus des droits de douane à l'importation, etc. Market Access Map fournit des informations sur un large éventail de dispositions réglementaires appliquées par les pays ainsi que des liens, le cas échéant, les institutions responsables et / ou les règlements eux-mêmes pour aider les utilisateurs à chercher davantage le produit et les questions de conformité aux procédures d'importation ou d'exportation. Voir la classification multi-agences des MNT.

Mesures para-tarifaires

Les Mesures para tarifaires sont les mesures qui augmentent le coût des importations d'une manière similaire aux tarifs. Ces mesures comprennent les surtaxes douanières, les taxes et charges supplémentaires (exemple la taxe sur les transactions de change, le droit de timbre), les mesures administratives ayant une incidence sur la valeur en douane, les taxes et charges intérieures sur les importations (exemple les taxes générales sur les ventes, les droits d'accise) et les décrets sur l'évaluation en douane. Voir la classification multi-agences des MNT.

Mesures relatives au contenu local

Les mesures relatives au contenu local sont une obligation d'utiliser certains niveaux minimaux de composant fabriqué localement, limitant le niveau d'importation des composants. Voir la classification multi-agences des MNT.

Mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)

Les mesures sanitaires et phytosanitaires sont des lois, décrets, règlements, exigences, normes et procédures visant à protéger la vie humaine, animale ou végétale ou la santé de certains risques tels que la création ou la dissémination de parasites, maladies, organismes porteurs de maladies ou organismes pathogènes, les risques provenant d'additifs, de contaminants, de toxines, des organismes pathogènes dans les produits alimentaires, les boissons ou les aliments pour animaux. Voir la classification multi-agences des MNT.

Normes privées

Le terme normes privées tel qu'utilisé par l'OMC, la FAO ou l'ONUDI concerne les normes élaborées par des entités non gouvernementales. Cela comprend entre autres les entreprises, les organisations de l'industrie et les organisations non gouvernementales. En tant que tel, le

respect de ces normes n'est pas légalement tenu par les gouvernements nationaux ou par des règlements multilatéraux, par opposition aux normes publiques. Les normes privées varient beaucoup dans leurs objectifs et leur portée.

Obstacles techniques au commerce (OTC)

Les obstacles techniques au commerce sont des mesures se rapportant à la spécification technique des produits ou aux procédés de production et systèmes d'évaluation de la conformité de ceux-ci. Voir la classification multi-agences des MNT.

Organisation de la coopération islamique (OCI)

L'OCI (anciennement Organisation de la Conférence Islamique) est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations Unies, avec une adhésion de 57 États répartis sur quatre continents. L'Organisation a été créée à Rabat, Royaume du Maroc, le 25 Septembre 1969.

Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

L'OMC a été créée en 1995. Elle est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les nations. Au cœur se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés par la majeure partie des nations commerçantes du monde et ratifiés par leurs parlements. L'objectif est d'aider les producteurs de biens et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités. L'OMC est le successeur du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), créé en 1948.

Pays développé

Le terme pays développé est utilisé pour décrire les pays qui ont un niveau élevé de développement selon certains critères. Quels critères, et quels pays sont classés comme développés, est une question controversée. Les critères économiques ont tendance à dominer les discussions. Un de ces critères est le revenu par habitant; les pays avec des produits intérieurs bruts (PIB) par habitant élevés seraient ainsi décrits comme des pays développés. Un autre critère économique est l'industrialisation; les pays où les secteurs tertiaire et quaternaire de l'industrie dominant seraient ainsi décrits comme développés. Plus récemment, une autre mesure, l'indice de développement humain (IDH), qui combine une mesure économique, le revenu national, avec d'autres mesures, les indices de l'espérance de vie et d'éducation a pris de l'importance. Ce critère définirait les pays développés comme ceux ayant un IDH très élevé. Cependant, de nombreuses anomalies existent dans la détermination du statut «développé» quelle que soit la mesure utilisée.

Pays en développement

Pays en développement est un terme généralement utilisé pour décrire une nation avec un niveau de bien-être matériel faible. Étant donné qu'aucune définition du terme pays développé n'est reconnue internationalement, les niveaux de développement peuvent varier considérablement dans les pays dits en développement.

Pays les moins avancés (PMA)

Les Pays les moins avancés (PMA) sont définis par le Comité des politiques de développement (CPD) comme les pays à revenu faible confrontés à de graves problèmes structurels qui entravent le développement durable. Ces handicaps se manifestent par un niveau inférieur de développement des ressources humaines et un niveau élevé de vulnérabilité économique structurelle. En tant qu'organe subsidiaire du Conseil Économique et Social des Nations Unies, le CDP est chargé d'examiner la catégorie des PMA tous les 3

ans. À partir de 2011, le CDP utilise 3 critères principaux pour identifier les PMA: le revenu national brut (RNB) par habitant, l'indice du capital humain (ICH) et l'indice de vulnérabilité économique (IVE). Vous pouvez consulter la liste des pays les moins avancés ici.

PECS: Pan-Euro-Mediterranean

Une des plus importantes opportunités créées par l'Accord d'Agadir est le cumul des règles d'origine entre les États parties à l'Accord et les pays euro-méditerranéens. Le cumul des règles d'origine permet aux exportations des États membres de bénéficier d'un traitement préférentiel en vertu de l'Accord si des composantes ou des intrants de l'un des pays membres sont utilisés pour la fabrication du produit final. Ces composantes ou intrants sont considérés dès lors comme originaires de l'État membre, sans besoin de prouver la condition de la transformation suffisante mais à condition de fournir, pour les biens échangés, un certificat de circulation Euro-Med.

Pic tarifaire

Un pic tarifaire est un tarif relativement plus élevé, généralement sur les produits "sensibles", parmi les niveaux de tarifs généralement bas. Pour les pays industrialisés, des tarifs de plus de 15% sont généralement considérés comme des "pics tarifaires".

Point Focal National

Responsable local désigné par le gouvernement, chargé de contrôler, d'examiner et de répondre aux questions des opérateurs économiques et de l'ITC ainsi que de fournir les informations les plus complètes et à jour.

Portée de la consolidation

La portée de la consolidation est le pourcentage de lignes de produits avec des taux consolidés convenus.

Préférences

Faveurs étendues à certains partenaires commerciaux, généralement sous la forme d'une baisse de tarifs ou d'une non-application de certaines mesures non tarifaires.

Prélèvements variables

Un taux de droit de douane qui varie en réponse au critère des prix intérieurs.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle désigne les œuvres de l'esprit, comme les inventions, les œuvres d'art, la musique et l'écriture.

Quotas

Les quotas des limites explicites sur la quantité d'un bien qui peut être importée ou exportée au cours d'une période donnée. Ces limites sont généralement mesurées en quantité physique, mais parfois en valeur. Un quota peut être appliqué de manière sélective, avec des limitations variables fixées selon le pays d'origine ou de destination ou bilatéralement (avec un seul et unique partenaire), ou d'une façon générale (à tous les pays) qui spécifie seulement la limite maximale et donc a tendance à avantager les fournisseurs plus efficaces. Les quotas sont souvent administrés par un système d'octroi de licences. Les licences non automatiques sont généralement les moyens utilisés pour administrer un quota. L'Article XI du GATT interdit l'utilisation de restrictions quantitatives, sous réserve d'exceptions précises. Par exemple,

l'article XIX permet que les quotas protègent certaines industries de dommages causés par la hausse rapide des importations. Voir la classification multi-agences des MNT.

Quotas bilatéraux

Quotas réservés à un pays exportateur spécifique (exemple un maximum de 1 million de tonnes de blé peut être importé du pays A).

Réduction tarifaire linéaire

Une réduction tarifaire linéaire est une réduction tarifaire de la taille de la réduction linéairement proportionnelle au tarif initial. La baisse se manifeste habituellement par un pourcentage donné, de magnitude égale, sur toutes les catégories de produits, avec ou sans égard aux produits jugés sensibles. Parfois, la réduction tarifaire linéaire fait référence à une réduction tarifaire horizontale, à une réduction tarifaire généralisée ou à une réduction tarifaire à pourcentage égal. La formule de réduction tarifaire linéaire est une des approches possibles de formule. La plus simple réduction linéaire, la réduction horizontale, réduit tous les tarifs par le même pourcentage.

Régime tarifaire

Un régime tarifaire est un ensemble de taux tarifaires couvrant tous les produits d'un pays importateur particulier, le pays exportateur, le statut préférentiel (préférences spécifiques ou NPF / taux général) et la période de temps.

Règles d'origine (RO)

Lois, réglementations et procédures administratives qui déterminent le pays d'origine d'un produit. Une décision prise par une autorité douanière concernant l'origine peut déterminer si une expédition est soumise à un contingent, bénéficie d'une préférence tarifaire ou est touchée par un droit antidumping. Ces règles peuvent varier d'un pays à l'autre.

Restrictions à l'exportation

Les restrictions à l'exportations sont des restrictions à la quantité de biens exportés vers un pays ou des pays spécifiques imposées par le gouvernement du pays exportateur pour des raisons telles que la pénurie de biens sur le marché national, la réglementation des prix intérieurs, le contournement des mesures antidumping, ou raisons d'ordre politique.

Système généralisé de préférences (SGP)

Un système de préférences tarifaires pour les pays en développement, par lequel les pays développés permettent à certaines importations d'articles manufacturés et d'articles semi-finis des pays en développement d'entrer à des tarifs inférieurs à ceux des mêmes produits en provenance.

Système Harmonisé (SH)

Le Système Harmonisé (SH) est une nomenclature internationale définie par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) pour la classification des produits. Il permet aux pays participants de classer les marchandises commerciales sur une base commune pour les besoins des services de douanes. Au niveau international, le SH consiste en un système de codes à six chiffres. Le SH comprend environ 5,000 descriptions d'articles/produits figurant sous forme de rubriques et sous-rubriques, agencées dans 99 chapitres et 21 sections. Les six chiffres d'un code produit peuvent être interprétés par groupes de deux chiffres. Les deux premiers chiffres (SH 2) désignent le chapitre dans lequel la marchandise est classée, exemple 09 = Café, Thé, Maté et Épices. Les deux chiffres suivants (SH4) désignent des

groupes à l'intérieur de ce chapitre, exemple 09.02 = Thé, même aromatisé. Les deux chiffres suivants (SH6) sont encore plus spécifiques, exemple 09.02.10 = Thé vert (non fermenté) présenté en emballages immédiats d'un contenu n'excédant pas 3 kg. Jusqu'au niveau du SH à 6 chiffres, tous les pays classent les produits de la même façon. Au-delà de cela, les pays sont libres d'introduire des distinctions nationales pour les droits de douane en ajoutant plus de chiffres pour rendre la classification SH des produits encore plus spécifique. Ce niveau supérieur de spécificité fait référence niveau de la ligne tarifaire nationale. Par exemple les États-Unis d'Amérique ajoutent quatre autres chiffres à ses exportations et importations pour les classer de façon plus détaillée. Le Système Harmonisé était formellement connu sous le nom de Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. Il a été développé par l'Organisation mondiale des douanes et a été adopté par la plupart des nations commerçantes.

Tarif à colonne unique

Un tarif à colonne unique est une simple liste de droits dans laquelle le taux s'applique aux importations provenant de tous les pays de la même manière.

Tarif Appliqué à l'Extérieur du Contingent (TAEC)

Un TAEC est le tarif applicable aux produits importés qui dépassent le volume contingentaire. Ce taux est destiné à décourager les importations supérieures à la limite de quota. Il est généralement beaucoup plus élevé que celui appliqué aux importations comprises le quota.

Tarif composé

Un tarif composé est un tarif qui combine un droit ad valorem auquel s'ajoute ou se soustrait un droit spécifique (exemple: 10% plus \$2 par kg; 20% moins \$2 par kg).

Tarif extérieur commun

Un tarif qui est appliqué uniformément par une union douanière ou un marché commun aux importations en provenance de pays hors de l'union. Le Marché commun européen est par exemple une zone de libre-échange intérieure avec un tarif extérieur commun appliqué aux produits importés des pays non-membres.

Tarif général

Le tarif général est un droit sur un produit perçu sur les importations en provenance d'un pays qui n'a pas obtenu le statut de nation la plus favorisée et qui n'est pas soumis à un régime préférentiel.

Tarif mixte

Un tarif mixte est un taux de droit qui est basé sur un choix conditionnel entre un droit ad valorem et un droit spécifique, soumis à une limite supérieure (plafond) et/ou à une limite inférieure (plancher) (exemple: 30% ou 2 livres par kg, le plus élevé étant choisi).

Tarif multi-colonne

Un tarif multi-colonne est une liste tarifaire qui opère une discrimination entre les différents partenaires commerciaux. Les taux tarifaires dans la première colonne pourraient concerner les pays appliquant seulement les tarifs généraux et la deuxième colonne pourrait afficher le traitement de la Nation la plus favorisée (traitement NPF). La troisième colonne et les colonnes supplémentaires contiendraient les taux applicables dans les différents accords

commerciaux préférentiels, tels que les partenaires dans une zone de libre-échange ou ceux des pays en développement soumis aux Système de préférence généralisées (SPG).

Tarif nuisible

Un tarif nuisible est un tarif si bas qu'il en coûterait plus au gouvernement de le recueillir qu'il générerait des revenus.

Tarif spécifique

Un tarif spécifique est un tarif facturé sous la forme d'un montant fixe par unité de quantité tel que \$100 par tonne.

Tarif technique

Un tarif douanier dont le taux tarifaire est déterminé par les facteurs techniques spécifiques du produit tels que la taille ou la teneur en alcool (par exemple, un tarif de 9% prélevé sur les pâtes à tartiner laitières avec une teneur en matières grasses entre 39% et 60%).

Tarifs

Les tarifs sont des droits de douane sur les importations de marchandises, perçus soit sur une base ad valorem (pourcentage de la valeur) ou sur une base spécifique (par exemple 7 \$ par 100 kg). Les tarifs peuvent être utilisés pour créer un avantage en termes de prix pour les biens similaires localement produits et pour augmenter les revenus du gouvernement. Les mesures correctives et les taxes ne sont pas considérées comme des tarifs

Tarif ad valorem

Un tarif ad valorem est un tarif exprimé en pourcentage de la valeur des marchandises dédouanées. Par exemple, 15 % du tarif ad valorem signifie 15% de la valeur de la marchandise saisie.

Tarifs appliqués

Les tarifs appliqués ou les taux appliqués sont considérés comme des taux tarifaires appliqués par une administration douanière sur les produits importés. Ce sont les taux publiés par les autorités douanières nationales à des fins administratives. Ces taux sont souvent inférieurs aux taux consolidés de l'OMC.

Tarifs de la Nation la Plus Favorisée (tarifs NPF)

Les tarifs NPF sont les tarifs appliqués par les membres de l'OMC aux produits importés provenant d'autres pays membres de l'OMC. Les membres de l'OMC ont la possibilité d'étendre les taux NPF à des pays non membres de l'OMC. Dans le cas des pays non membres de l'OMC, l'application de ces taux peut constituer une condition nécessaire pour un accord commercial bilatéral. L'article 1 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) pose le principe du traitement nation la plus favorisée (NPF). La clause NPF stipule qu'un membre du GATT doit accorder un traitement égal aux biens et services de tous les membres du GATT. Chaque fois qu'un membre de l'OMC améliore les avantages qu'il accorde à un partenaire commercial, il doit donner le même «meilleur» traitement à tous les autres membres de l'OMC, de sorte qu'ils restent égaux. Le principe NPF s'applique à tous les tarifs - s'ils ont ou non fait l'objet de négociations entre les membres du GATT - ainsi qu'à toutes les mesures politiques concernant les importations ou les exportations. Cependant, il existe certaines exceptions au principe NPF. Cependant, il existe quelques exceptions à la clause NPF.

L'article XXIV du GATT permet aux pays qui cherchent une intégration régionale de réduire leurs tarifs en-dessous des taux NPF si les conditions suivantes sont remplies: les barrières tarifaires et les autres obstacles au commerce entre les contractants de l'accord doivent être éliminés substantiellement pour tous les produits dans un délai de temps; l'intégration régionale ne doit pas aggraver les conditions d'accès au marché accordées à d'autres membres de l'OMC avant la mise en vigueur de l'accord.

Les dérogations au traitement NPF sont également concédées aux pays en développement, dans le respect de certaines conditions, par les signataires (c.-à-d. les parties contractantes) de la Décision du 25 Juin 1971 du GATT, relative à la création de «Préférences généralisées, non réciproques et non discriminatoires au bénéfice des pays en développement" (BISD 18S/24) et de la Décision du 28 Novembre 1979 sur "Traitement différencié et plus favorable, réciprocité et participation plus complète des pays en voie de développement " (L/4903), connue aussi sous le nom de the "Clause d'habilitation”.

Une autre exception découle de l'article XIII de l'Accord de Marrakech (instituant l'Organisation Mondiale du Commerce) qui, dans des conditions spécifiques, permet la non-application du traitement NPF entre les membres originels de l'OMC, qui ont été des parties contractantes du GATT de 1947, et les pays qui ont fait ultérieurement leur adhésion (article XII).

Tarifs non ad valorem (NAV)

Un tarif non ad valorem est un tarif qui n'est pas exprimé en pourcentage du prix ou de la valeur. Il peut s'agir d'un tarif spécifique, composé, mixte ou sous d'autres formes de tarif. Ces autres formes peuvent être déterminées par des facteurs techniques complexes. Le droit peut être basé sur la teneur en pourcentage du composant agricole (par exemple la teneur en sucre, en lait, en alcool, etc.) ou sa force (par exemple le degré de douceur).

Tarifs préférentiels

Les tarifs préférentiels sont des tarifs inférieurs aux tarifs de la nation la plus favorisée, prélevés sur les importations d'un pays à un traitement de faveur est accordé par un accord commercial préférentiel ou selon des préférences tarifaires unilatérales. Veuillez noter que les taux préférentiels convenus entre les pays peuvent ne pas couvrir tous les produits commercialisés.

Taux consolidés finaux

Les taux consolidés finaux sont des plafonds de taux tels que listés à la fin de la "liste" ou des listes des engagements (adapté de la définition de l'OMC) d'un pays membre de l'OMC. Les taux d'une liste tarifaire peuvent changer lorsque l'engagement est en vigueur, et seuls les tarifs finaux à la fin de la période d'engagement constituent des taux consolidés finaux.

Taux de change multiples

Les taux de change multiples sont des taux de change variables pour les importations, en fonction de la catégorie des produits. En général, le taux officiel est réservé aux produits essentiels tandis que les autres biens doivent être payés aux tarifs commerciaux ou, au besoin, par le biais d'achat de devises aux enchères. Voir la classification multi-agences des MNT.

Taxes et charges intérieures sur les importations

L'Article III du GATT permet l'application de taxes et charges intérieures sur les importations tant qu'elles sont traitées de la même manière que la production nationale. L'impôt général sur les ventes perçu sur les importations est l'équivalent d'une taxe intérieure

appliquée à tous ou à la plupart des produits. Il y a trois types de taxes intérieures: la taxe de vente, qui est une taxe ad valorem sur les recettes brutes des ventes de marchandises; la taxe sur les chiffres d'affaires, qui est une taxe imposée à plus d'un niveau de production et de distribution et qui est basé sur les recettes de croissance, entraînant un cumul de taxes; la taxe sur la valeur ajoutée, qui est une taxe sur les chiffres d'affaires modifiée basée sur la valeur ajoutée nette au lieu des recettes de croissance, évitant ainsi un cumul de taxes et n'affectant pas la structure des prix et l'allocation des ressources. La taxe d'accise prélevée sur les importations est l'équivalent de la taxe d'accise sur les produits nationaux, ce qui est une taxe intérieure imposés sur des produits sélectionnés, généralement d'une nature luxuriante ou non-essentiels, tels que les boissons alcoolisées et le tabac. Cette taxe est perçue séparément, et en plus, des taxes générales de vente. Les impôts somptuaires, les taxes de luxe, ou les taxes à la consommation ont tous la même nature que la taxe d'accise. Dans certains pays, la taxe à la consommation est similaire à une taxe de vente, étant applicable à tous les produits, tandis que dans d'autres pays, généralement des taxes appliquées sont parfois appelées des taxes d'accise.

Traitement de la nation la plus favorisée (traitement NPF)

Le traitement NPF est la règle, généralement établi par un accord commercial, qu'un pays octroie à chacun des partenaires commerciaux avec qui il a conclu les accords commerciaux pertinents le meilleur traitement à tous.

Union Européenne (UE)

L'UE est un partenariat économique et politique entre 28 pays européens. D'une union économique signée en 1958 à la base, l'UE a évolué en une organisation couvrant des domaines politiques différents, en passant de l'aide au développement à l'environnement. Cette évolution est reflétée par le changement de nom de la CEE à l'Union européenne (UE) en 1993. Le marché unique ou «interne» est le principal moteur économique de l'UE, permettant le libre mouvement de la plupart des biens, services, capitaux et personnes. Pour plus d'informations, consultez http://europa.eu/about-eu/index_fr.htm

Valeur unitaire (VU)

Une valeur unitaire (VU) est la valeur moyenne d'une seule unité d'un produit importé. Il est basé sur la valeur totale des importations de ce produit divisée par le volume des importations.

Zone de libre-échange

Un groupe de pays qui adoptent le libre-échange (taux zéro et aucune autre politique de restriction) entre eux, tout en n'ayant pas nécessairement à changer les barrières que chaque pays membre a concernant le commerce avec des pays extérieurs au groupe.